



Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot Lundi 1^{er} octobre 2018

Salle du CSC les Chemins Blancs Rue de Massujat

Service Proximité et Relations aux Citoyens Rédaction : Mathieu JACQUEMIN

Co-présidentes : Christine HYPEAU, co-présidente élue ; Pascale HEURTEAU, co-présidente habitante ;

Élus municipaux : Anne Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire

Agents municipaux : Mathieu JACQUEMIN (Coordinateur Participation citoyenne) ; Fabrice DARTAYET (Bureau d'études – Direction des espaces publics)

Membres : Marc BILLARD ; Claudie CHAMPY, Fabrice CARDIN ; Thierry CLABAUT ; Jean DELRIEU ; Loïc DUBOISHAMON ; Christian GOICHON ; Christian GOUIN ; Pascale HEURTEAU ; Anne LAURENS ; Catherine LERAT ; Marylène MAINSON ; Marie-Françoise PRONOST ; Claude RAYMOND ; Pascale RIVAUD ; Stéphane SENE ; Pascal VEQUE ;

Excusés: Benoît GARET; Jean DEFOUR;

Public: 12 personnes

Table des matières

Introduction	2
Intervention du Bureau d'études de la direction des espaces publics	2
Présentation du projet de la rue des Pèlerins	2
Présentation des comptages réalisés Rue Sainte Catherine et analyse	3
Présentation des comptages réalisés Rue de la Plaine et analyse	4
Présentation de la modification de carrefour Rue de la Perche / Rue de la Paix	6
Présentation du projet de piste cyclable Boulevard Baudelaire	7
Retour sur les travaux des commissions	8
Actualité de la commission cadre de vie	8
Actualité de la commission Écologie urbaine	9
Animation sur le quartier	10
Informations et question diverses	10

Introduction

Par Madame Christine Hypeau

Madame Hypeau accueille les nouveaux inscrits au Conseil de quartier et leur propose de se présenter. Madame Laurens, Monsieur Duboishamon et Monsieur Delrieu se présentent.

Intervention du Bureau d'études de la direction des Espaces publics Par Monsieur Fabrice Dartayet.

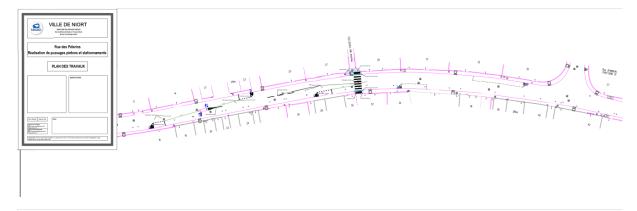
Présentation du projet de la rue des Pèlerins

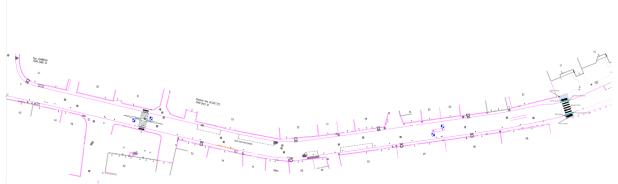
Sollicitée par pétition à l'hiver dernier au sujet de la vitesse ressentie, la ville a organisé une visite sur site avec les conseillers de quartier, un élu et les services. La question du trafic et de la vitesse semblait liée à la fermeture de la rue de la Plaine pour travaux. Sa réouverture a permis de retrouver une certaine tranquillité aux riverains. Les habitants avaient aussi exprimé le besoin de places de stationnement supplémentaires et de protection des piétons quant à la traversée de la chaussée.

Le projet présenté vise à améliorer les traversées piétonnes et à identifier des secteurs de stationnement. Le plan est présenté.

Le conseil de quartier se prononce favorablement quant à la proposition de financement sur les crédits de la Vie Participative de cette opération pour un montant estimé à 7 000 €.

Les riverains de la rue des Pèlerins seront consultés sur une période de 15 jours par un info-quartier. Si les conditions météorologiques le permettent, la réalisation sera ensuite engagée en novembre.





Plan présenté à la commission Cadre de vie du Conseil de quartier et en réunion publique le 01/10/2018

Présentation des comptages réalisés Rue Sainte Catherine et analyse

Une campagne de comptage a été diligentée suite à la demande des conseillers de quartier au croisement de la rue Sainte-Catherine et de la rue de Champclairot.

Comptage routier Rue Ste Catherine

Période du 18 au 24 juin 2018

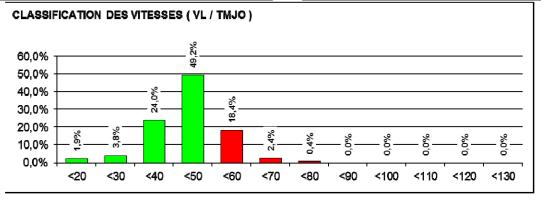


TRAFIC VITESSE

NB : L'heure de pointe n'est pas forcement la même dans un sens et dans l'autre, ce qui peut générer un écart entre la somme des 2 sens et le total.

	Trafic journalier moyen (lundi- vendredi)	Heure de pointe matin	Heure de pointe soir
sens 1	1873 (112 PL)	169	218
sens 2	1932 (121 PL)	145	217
Total	3805 (233 PL)	314	435

	V85 (vitesse moy. de 85 % des usagers)	Vitesse moyenne	Taux d'infraction (tous véhicules)
sens 1	56	45	28,4 % (532 v)
sens 2	50	42	14,3 % (276 v)
Total	53	44	21,2% (808 v)



Ceux-ci font apparaître un flux relativement important pour cet axe. Le flux est assez soutenu tout au long de la journée, avec des pics de fréquentation aux heures qui encadrent les journées traditionnelles de travail. Le bureau d'études propose de se rendre sur place afin d'appréhender au mieux la situation, avec les élus et les conseillers de quartier intéressés.

Le service Proximité et Relations aux citoyens organisera le rendez-vous.

Présentation des comptages réalisés Rue de la Plaine et analyse

La rue de la Plaine a connu des comptages en 2016 qui ont révélé une vitesse excessive. En 2017 la réalisation par les concessionnaires de travaux sur des réseaux enterrés a bloqué la rue. Le problème de vitesse est toujours évoqué par les riverains. Le bureau d'études souhaite organiser une concertation avec les riverains sur les bases des comptages réalisés en 2016.

Comptage routier Rue de la Plaine

Période du 25 avril au 1 mai 2016

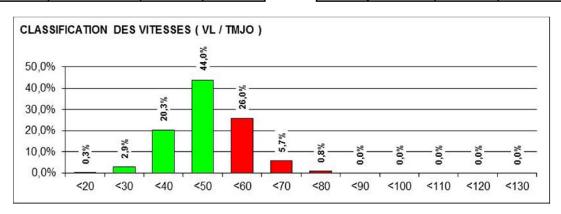


TRAFIC VITESSE

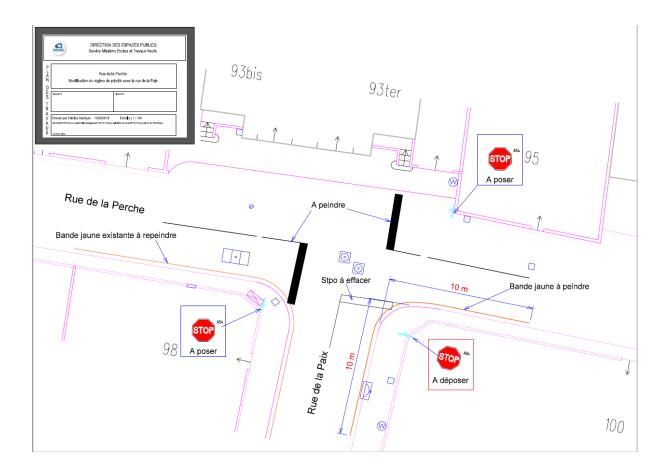
NB : L'heure de pointe n'est pas forcement la même dans un sens et dans l'autre, ce qui peut générer un écart entre la somme des 2 sens et le total.

	Trafic journalier moyen (lundi- vendredi)	Heure de pointe matin	Heure de pointe soir
sens 1	1645 (120 PL)	118	230
sens 2	1595 (97 PL)	185	170
Total	3240 (217 PL)	303	400

	V85 (vitesse moy. de 85 % des usagers)	Vitesse moyenne	Taux d'infraction (tous véhicules)
sens 1	57	47	34,9 % (573 v)
sens 2	56	46	28,9 % (460 v)
Total	57	46	31,9% (1034 v)



Présentation de la modification de carrefour Rue de la Perche / Rue de la Paix



Sollicité par des habitants, le bureau d'études s'est rendu sur place afin d'appréhender la problématique de ces voies. Suite aux échanges avec certains habitants, la possibilité d'inverser le régime de priorité sur ce croisement a été étudiée puis réalisée.

Les membres du conseil de quartier, s'ils ne désapprouvent pas la modification réalisée, s'étonnent de l'absence de communication préalable des services. D'autant plus qu'un groupe de travail s'intéresse au plan de circulation sur ce secteur.

Le bureau d'études prend bonne note du regret de cette absence de communication. Pour ces projets de petite importance, il n'y a effectivement pas de processus de communication établi auprès des habitants. Le conseil de quartier propose que des informations aux riverains soient tout de même envisagées dans ce type de travaux d'aménagement.

Présentation du projet de piste cyclable Boulevard Baudelaire



Le service du bureau d'études présente une idée sur laquelle il travaillera en 2019, la création de pistes cyclables sur le boulevard Baudelaire. Permettant de relier la route d'Aiffres et les lotissements et les établissements scolaires, le boulevard semble disposer d'une emprise au sol assez large pour travailler à une proposition de piste cyclable. Cet aménagement devrait tout de même amener la suppression de places de stationnement.

Les conseillers de quartier remercient le bureau d'étude pour cette information.

Retour sur les travaux des commissions

Actualité de la commission cadre de vie

La commission a constitué deux groupes de travail qui ont commencé à réfléchir et à faire des propositions sur les sujets suivants :

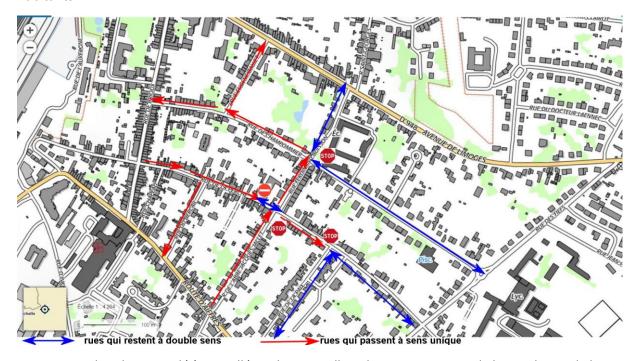
• La circulation sur les rue de la Perche, rue de l'Abbé Jallet et rue de la Paix ;

Suite à des accrochages rue de l'Abbé Jallet et à des remarques d'habitants, les services et les élus ont demandé leur avis aux conseillers de quartier au sujet des déplacements et des sens de circulation sur ce secteur.

Les habitants ont pris le parti de réfléchir à un schéma de circulation étendu à une bonne partie du secteur de Champommier.

Voici une proposition qu'il partage avec l'assemblée et les services présents. Les conseillers de quartier insistent sur le caractère perfectible de leur proposition qui peut servir de base de travail à un projet de redéfinition du plan de circulation.

Madame Holtz prend bonne note de leur travail et leur proposition et indique qu'un tel changement doit d'abord passer par une concertation très large des riverains. Le service Proximité et Relations aux citoyens fera le relais auprès des services pour avoir la confirmation technique de la possibilité de travailler sur ce dossier. Ensuite, si ce projet de réflexion autour des sens de circulation est validé, les conseillers de quartier, avec l'appui du service devront porter une consultation à destination des habitants.



A noter que dans le projet déjà travaillé par les conseillers de quartier autour de la circulation de la rue Baujet, le sens unique prévu était dans le sens inverse de celui qui est présenté ici.

 Square Germaine Clopeau – Aménagements de sécurité pour les enfants usagers du CSC et réflexion sur l'emplacement des Points d'apport volontaire permettant la gestion des déchets.

Les points d'apports volontaires de tris des déchets sont des éléments qui permettent aux collectivités d'assurer la salubrité des rues et une collecte des déchets dans des secteurs à forte densité. Parfois ces points d'apports volontaires sont identifiés comme des « mini-déchèteries ». C'est le cas au niveau du dispositif du square Germaine Clopeau. Les habitants ont sollicité les élus et les services sur ce sujet. Ils ont rejoint le groupe de travail sur le square Germaine Clopeau qui souhaite faire des propositions sur l'aménagement de ce site. En parallèle, les services de la Communauté d'Agglomération et de la Ville se sont réunis pour travailler sur cette question. Les premières réponses apportées ont été d'augmenter la fréquence des ramassages effectués par le service de Propreté urbaine de la ville et d'augmenter la signalétique aux abords du dispositif, cette intervention semble avoir été bénéfique.

La ville et ses partenaires travaillent sur un temps plus long à des possibilités d'aménagement du dispositif, en termes de communication et de nombres d'enlèvements.

Les conseillers de quartier font état de la difficulté pour le Centre Socio-Culturel et les usagers du site, suite à la dépose des barrières du square, à surveiller les enfants et les jeux qui y ont cours. Cette suppression des barrières avait été réalisée pour mettre fin à la présence de chiens, laissés à eux même le soir au sein du parc. Les conseillers conviennent que le problème de salubrité ne peut être réglé par un aménagement, ils demandent le retour de barrières comme ce qui pouvait exister auparavant. Les élus prennent acte de cette demande. Le bureau d'études en prend note.

Actualité de la commission Écologie urbaine

La commission présente le prochain évènement du 20 octobre.



Pascal Vèque fait un appel à bénévoles pour cette édition, il propose aux personnes disponibles de rejoindre les membres du groupe pour aider au montage et au démontage de cet évènement, et bien sûr, participer aux activités organisées pour les adultes et les enfants.

Animations sur le quartier

Pascale Heurteau évoque l'idée de créer plusieurs petits évènements pour animer le quartier. Afin de créer du lien entre voisins, chose qui semble manquer dans certaines rues, pourquoi ne pas organiser de petits évènements conviviaux plus souvent ?

Les élues et le service indiquent qu'ils se rendront disponibles pour apporter un soutien aux nouvelles initiatives des habitants.

Informations et question diverses

Travaux sur le réseau d'éclairage public.

En 2018, 620 luminaires seront rénovés sur le quartier, sur 111 rues. Les types de luminaires installés dépendent de la zone dans laquelle ils se trouvent.

Les habitants font la remarque que certains éclairages nocturnes (dans certaines rues ou sur le site de l'Acclameur et son parking par exemple) sont des sources de pollution lumineuse.

Les élus répondent que la ville s'engagera prochainement pour réduire la pollution lumineuse comme elle le fait pour réduire sa consommation annuelle en mettant à niveau l'ensemble de son parc matériel. Il est toujours possible, en cas de problème d''éclairage d'un luminaire public qui donne chez un particulier de contacter les services pour essayer de trouver une solution (réglage de l'orientation ou de l'intensité.)

De nouveaux containers pour le papier.

Des habitants ont reçu une information de l'agglomération sur de nouveaux containers bleus pour le papier, vont-ils avoir un cinquième containers à leur domicile ?

Les élus répondent que cette collecte par enlèvement au domicile n'est pas prévue. Ce dispositif de tri du papier dans les containers bleus se fait exclusivement par le biais des points d'apport volontaire, le réceptacle pour le papier est bien de couleur bleu. Il s'agit simplement d'un outil supplémentaire pour améliorer le recyclage du papier .

Boîte à livres

La boîte à livre posée à proximité du CSC de Goise a subi des dégradations importantes et a été retirée. Une nouvelle boîte à livres ne sera pas donnée par le Lions Club. Les élus invitent les habitants, si le besoin s'en fait sentir à créer un projet de construction d'une boîte à livres. La ville pourrait soutenir cette initiative.